

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 14 février 2025

Sur l'autoroute A63, la brigade des douanes d'Hendaye saisit 58 kg de cocaïne dissimulés dans une remorque de bateau

En début de semaine, les douaniers de la brigade d'Hendaye procèdent à la saisie de 58kg de cocaïne. Les pains de cocaïne étaient astucieusement dissimulés dans une cache aménagée, dans l'armature d'une remorque de bateau. Cette saisie représente 3 828 000€ sur le marché illicite de la revente de stupéfiants.



La brigade des douanes d'Hendaye enchaîne en ce début d'année les saisies significatives en matière de stupéfiants. Après avoir découvert 246,5 kg d'herbe de cannabis dans les porte-palettes d'un poids lourd le 31 janvier dernier, ce sont 58 kg de cocaïne qui ont été trouvés par la brigade, dissimulés dans une remorque de hors-bord.

Le 10 février, les agents des douanes contrôlent un pick-up tractant une remorque sur laquelle se trouve un bateau hors-bord. Le véhicule provenait d'Espagne et avait pour destination la Pologne. Après ouverture de la trappe d'accès au pied de biche et découpe à la disqueuse, les douaniers découvrent dans les deux longerons de la remorque, des pains de cocaïne accessibles par un système de cordes.

Cette nouvelle saisie démontre l'expertise des douaniers en matière de contrôle des flux de marchandises. Forte d'une mobilisation constante de ses agents, la douane est l'administration référente en matière de lutte contre les trafics de stupéfiants. En 2023, la douane a intercepté plus de 12 tonnes de cocaïne.

[POUR ALLER PLUS LOIN](#)

- **L'album photos** : <https://www.flickr.com/gp/douaneFrance/ZXX0t083TB>
- **Vidéo sur Douane Tv** : <https://youtu.be/dif3m0totUw>
- **Rush vidéo à télécharger** : <https://www.swisstransfer.com/d/fdbc1b03-119c-4b1d-84a1-a1b4408f40c0>
- **Communiqué de presse** - Les douaniers saisissent plus de 438 kg de cocaïne sur l'autoroute A2

Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : **DOUANE FRANÇAISE**

Contact presse :

Vivien Bendriss, chef de PAE de la DR de Bayonne : 07 72 72 77
48 vivien.bendriss@douane.finances.gouv.fr

Service de presse de la douane : Tél : 01 57 53 42 11 / 4318 / 4718 / 4714
presse@douane.finances.gouv.fr